



République Française
Département LOIRET
Arrondissement de Montargis
Canton de Lorris
Mairie de Fréville-du-Gâtinais

Envoyé en préfecture le 23/02/2024

Reçu en préfecture le 23/02/2024

Publié le **27 FEV. 2024**

ID : 045-214501504-20240220-D2024_04-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 20/02/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	6	8

Vote
A l'unanimité
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Montargis

L'an 2024, le 20 Février à 18:30, le Conseil Municipal de la Mairie de Fréville-du-Gâtinais s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. POISSON André, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 13/02/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 13/02/2024.

Présents : M. POISSON André, Maire, Mme ASSELIN Caroline, M. BAUNARD Dominique, Mme GEINDREAU Sabine, Mme BECQUE Cathy, M. FRANCAERT Jean-Luc

Excusés ayant donné procuration : M. CHENAULT Yohann (arrivé à 19h05) à M. POISSON André, M. FRAPPIN Christophe à Mme BECQUE Cathy

Absent : M. PELLETIER Laurent

Secrétaire de séance : Mme BECQUE Cathy

D2024_04 – Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du Syndicat des Eaux

Le Maire expose au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du Syndicat des Eaux, déjà transmis.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport annuel **2022** présenté devant l'assemblée délibérante et mis à disposition du public,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **prend acte** de la présentation du rapport annuel **2022** sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du Syndicat des Eaux.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

En mairie, le 21/02/2024

Le Maire,

M. POISSON André,



Le secrétaire de séance,

Mme BECQUE Cathy